

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 12 mai 2011

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice: 140

Ordre de passage des rapports: 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 6.1, 7.1, 7.2, 9.1, 9.2, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h50

Etaient présents: Amagney : Thomas JAVAUX Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 0.2) Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 0.4), Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Nicolas BODIN, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoî® CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 1.1.2), Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 2.1), Valérie HINCELIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA, Michel LOYAT (à partir du rapport 0.4), Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (à partir du rapport 2.1), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 6.1), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 3.2), Marie-Noëlle SCHOELLER, Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL Boussières: Roland DEMESMAY Braillans: Alain BLESSEMAILLE Busy: Philippe SIMONIN Chaleze: Christophe CURTY (jusqu'au rapport 9.2 puis représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Raymond REYLE (jusqu'au rapport 9.2) Champagney : Claude VOIDEY Champvansles-Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon-le-Duc : Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLET) Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST (jusqu'au rapport 9.2) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREION! Gennes : Maryse MILLET (représentée par Gilles DUMAS) Grandfontaine: François LOPEZ La Chevillotte: Jean PIQUARD La Vèze: Jacques CURTY Mamirolle: Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin: Daniel PARIS Miserey-Salines: Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon: Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: Marcel COTTINY Morre: Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 0.2), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE, Bernard BOURDAIS Pelousey: Catherine BARTHELET, Claude OYTANA Pirey: Robert STEPOURIINE Pouilley-les-Vignes: Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Pugey: Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par Jean-François HUMBERT) Rancenay: Michel LETHIER (représenté par Pierre PIGUET) Roche-lez-Beaupré: Stéphane COURBET (à partir du rapport 6.1), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE (représenté par Marie ADAM-NORMAND), Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 2.1)

Etaient absents: Arguel: André AVIS Auxon-Dessus: Geneviève VERRO Besançon: Hayatte AKODAD, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS, Yves-Michel DAHOUI, Cyril DEVESA, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-Marie GIRERD, Nicolas GUILLEMET, Martine JEANNIN, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Carine MICHEL, Elisabeth PEQUIGNOT, Edouard SASSARD, Catherine THIEBAUT, Nicole WEINMAN Beure: Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Boussières: Bertrand ASTRIC Chalezeule: Christian MAGNIN-FEYSOT Champoux: Thierry CHATOT Chatillon-le-Dùc: Catherine BOTTERON Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête: Gérard GALLIOT Ecole-Valentin: André BAVEREL Franois: Françoise GILLET Grandfontaine: Laurent SANSEIGNE Larnod: Gisèle ARDIET Le Gratteris: Cédric LINDECKER Mamirolle: Didier MARQUER Marchaux: Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Montferrand-le-Château: Séverine MONLLOR Osselle: Jacques MENIGOZ Pirey: Jacques COINTET Serre-les-Sapins: Christian BOILLEY Vaire-Arcier: Patrick RACINE Vorges- les-Pins: Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants: G. VERRO, P. BONNET (à partir du rapport 6.1), Y-M. DAHOUI, C. DEVESA, D. GENDRAUD, F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, N. GUILLEMET (à partir du rapport 0.4), Y. GUYEN (à partir du rapport 2.1), L. HAKKAR (à partir du rapport 2.2), C. MICHEL, J. PANIER (jusqu'au rapport 9.2), E. SASSARD, J. SCHIRRER (à partir du rapport 3.3), C. THIEBAUT, N WEINMAN, R. REYLE (à partir du rapport 2.1), C. BOTTERON, A. BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2), B. BECOULET, B. VIONNET, S. MONLLOR.

Mandataires: S. RUTKOWSKI, J. ROSSELOT (à partir du rapport 6.1), F. MONNEUR, V. HINCELIN, B. RONZI, B. FALCINELLA, J-S. LEUBA, E. ALAUZET (à partir du rapport 0.4), J-C. ROY (à partir du rapport 2.1), M. LOYAT (à partir du rapport 2.2), D. POISSENOT, F. FELLMANN (jusqu'au rapport 9.2), M. OMOURI, J. PANIER (à partir du rapport 3.3), B. CYPRIANI, M-N. SCHOELLER, P. BELUCHE (à partir du rapport 2.1), D. GALLET, Y. GUYEN (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.2), A. BLESSEMAILLE, M. DE WILDE, M. COTTINY,

Délibération n°2011/001376

Rapport n°5.4 - Soutien et animation du réseau d'enseignement musical

Soutien et animation du réseau d'enseignement musical

Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission: Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire

BP 2011et PPIF 2011-2015.

Montant BP 2011:

90 000 € (enveloppe globale)

« Soutien et animation du réseau d'enseignement musical »

Montant de l'opération : 2 770 €

Résumé:

Dans le cadre du soutien de l'animation du réseau des écoles de musique du Grand Besançon, deux aides sont proposées dans le présent rapport.

Au titre du fonds d'aide aux écoles de musique du Grand Besançon, l'association Dey'Art a complété sa demande de subvention 2011. Elle a transmis à la CAGB un courrier de la commune siège indiquant l'attribution d'une aide indirecte accordée à l'association pour son activité d'enseignement de la musique. Au regard des critères du fonds d'aide, ce soutien en nature (mise à disposition d'une salle) rend le dossier de Dev'Art éligible. Il est donc proposé d'accorder une subvention de 570 € à l'association Dev'Art au titre du fonds d'aide aux écoles de musique.

La MJC Palente est membre du réseau des écoles de musique du Grand Besançon. Elle organise en 2011 un stage musical sur le répertoire et en présence de Richard GALLIANO, stage pour lequel elle a réservé des places pour des élèves des autres écoles de musique du réseau.

Compte tenu de l'intérêt et de la qualité de ce projet et de sa contribution au dynamisme et à l'animation du réseau des écoles de musique du Grand Besançon, il est proposé d'attribuer une subvention de 2 200 € à la MIC Palente.

1. Association Dev'Art: complément à la demande de subvention 2011 pour l'école de musique

L'association Dev'Art a déposé une demande de subvention dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musique 2011. Par délibération du 31 mars 2011, la demande a été jugée inéligible compte tenu de l'absence d'aides directes ou indirectes de la commune siège.

L'association a fait parvenir ultérieurement à l'instruction du dossier une lettre de la commune de Franois mentionnant la mise à disposition d'une salle à titre gracieux.

Aussi, grâce à cette aide indirecte de la commune siège, la demande de subvention 2011 devient éligible au regard des critères.

Le calcul de la subvention est le suivant :

Nombre d'élèves de moins de 25 ans domiciliés dans le Grand Besançon : 47 x 25 €/élèves =1 175 €. Masse salariale réalisée 2009-2010 ou 2010 : 33 693 € x 4 % = 1 347,72 €.

Soit un total 2011 arrondi de 2 523 €, représentant 431 % d'évolution par rapport à la dernière subvention versée en 2009 (475 €)

Cependant, pour rester dans l'enveloppe impartie, un plafonnement a été décidé en 2009 lors de la révision des critères d'aide (+ 20 % d'évolution maximum, - 5 % de baisse maximum), reconduit par délibération du 31 mars 2011.

Aussi, après application des plafonds, la subvention 2011 qu'il est proposée d'accorder à Dev'Art se monte à 570 € (475 € + 20%).

II. MJC Palente: stage musical 2011 en présence de Richard GALLIANO

L'école de musique de la MJC Palente organise un stage musical basé sur une résidence d'artistes depuis 2004.

En 2011, la MJC Palente a proposé de réserver des places pour les élèves des autres écoles de musique du Grand Besançon. 7 élèves ont répondu favorablement sur les 10 réservés (30 places au total).

Ouverts aux musiciens amateurs entre 13 et 25 ans de niveau 2ème cycle, le projet consiste à travailler sur un répertoire d'un artiste invité qui pour 2011 est Richard GALLIANO.

Le stage se déroule en 2 sessions (vacances de février et vacances d'avril) avec une restitution au Théâtre musical le 7 mai 2011 en l'ère partie de concert, la 2ème partie étant assurée par Tangaria quartet (R. GALLIANO - accordéon&accordina, Sébastien SUREL - violon, Philippe AERTS - contrebasse, Rafael MEJIAS - percussions latines).

Le budget global de ce projet est de 28 050 € financé à hauteur de 23 050 € par autofinancement de la MJC (cotisation des stagiaires, recettes du concert, mécénat) et 5 000 € de subventions sollicités à part égale auprès de la Ville de Besançon et du Grand Besançon.

Compte tenu de l'intérêt et de la qualité de ce projet et de sa contribution au dynamisme et à l'animation du réseau des écoles de musique du Grand Besançon, il est proposé que le Grand Besançon soutienne ce projet à hauteur de 2 200 € sous forme d'une subvention.

Mme RONZI, MM. FOUSSERET et MONNEUR ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'attribution d'une subvention de 570 € à l'association Dev'Art pour l'école de musique sur l'exercice 2011,
- l'attribution d'une subvention de 2 200 € à la MJC Palente pour le projet de stage musical 2011 sur le répertoire et en présence de l'artiste Richard GALLIANO.

Pour extrait conforme.

Le Prési**b**ent

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 106 Contre: 0 Abstention: 0 PREFECTURE
PREGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.
Contrôle de légalit

The second secon

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 12 mai 2011 Communauté d'Agglomération du Grand Besançon